

FEU ROUGE CLIGNOTANT = ARRÊT ABSOLU !

Dans la majorité des cas, le train le plus rapide de la ligne passe 25 secondes après le début d'activation des feux.

En cas de trains croiseurs, la barrière peut se figer en position intermédiaire quelques secondes avant de se refermer tout aussi rapidement.

Code de la route : attendre la levée **complète** avant redémarrage»

La routine engendre trop souvent une baisse de vigilance ou une prise de risque qui peut se révéler fatale : non-respect de la signalisation, tentative de traversée sauvage...

Le fait de ne pas respecter l'arrêt au feu rouge clignotant, tout comme le fait de s'engager alors que les barrières sont en cours de réouverture, est passible d'une contravention de 4^{ème} classe (de 90 € à 750 €) et d'un retrait de 4 points du permis de conduire, et éventuellement d'une suspension du permis de conduire de 3 ans maximum.

URGENCE SÉCURITÉ



Si vous constatez une anomalie urgente à un passage à niveau, utilisez en priorité le téléphone d'alerte et d'urgence présent ou consultez la pancarte installée à côté du passage à niveau concerné par l'urgence.

En cas de bris de barrière : signalez-le. Des équipes SNCF Réseau interviendront pour remettre en sécurité les circulations routières et ferroviaires.

Contactez Vigi-Express à l'aide des moyens ci-dessous :

- Via le formulaire (hors Internet Explorer)
<http://vigixpress.sncf-reseau.com>
- Par téléphone : **08 00 84 82 95** (numéro vert - appel gratuit, hors surcoût éventuel de votre opérateur), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.

DES INTERLOCUTEURS POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA RÉALISATION D' ACTIONS DE PRÉVENTION

ÎLE-DE-FRANCE

Claire PARDO
claire.pardo@reseau.sncf.fr
10, rue Camille Moke
93212 La Plaine Saint-Denis Cedex

GRAND EST

Olivier GENEVAUX
olivier.genevaux@reseau.sncf.fr
15, rue des Francs-Bourgeois
67082 Strasbourg Cedex

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Delphine CHAVANCE
delphine.chavance@reseau.sncf.fr
22, rue de l'Arquebuse - CS 17813
21078 Dijon Cedex

NOUVELLE AQUITAINE

Paloma GIL
paloma.gil@reseau.sncf.fr
17, rue Cabanac - CS 61926
Immeuble Le Spinnaker
33091 Bordeaux Cedex

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Carole TESSEIDRE
carole.tesseidre@reseau.sncf.fr
10, place de la Joliette - BP 85404
Les Docks - Atrium 10.4
13567 Marseille Cedex 02

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Séverine LARDELLIER
severine.lardellierl@reseau.sncf.fr
78, rue de la Villette
Le Dauphiné Part-Dieu
69425 Lyon Cedex 03

CENTRE-VAL DE LOIRE

Véronique POIRON
veronique.poiron@reseau.sncf.fr
3B, rue Pierre-Gilles de Genne (5^e étage)
CS 42 420 – 45 032 Orléans CEDEX 1

BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE

Jean-Marie GUILLEMOT
jean-marie.guillemot@reseau.sncf.fr
1, rue Marcel Paul - BP 34112
Immeuble Le Henner
44041 Nantes Cedex 1

NORMANDIE

Théophile FOUART
theophile.foucart@reseau.sncf.fr
38 bis, rue Verte - BP 11066
76173 Rouen Cedex

OCCITANIE

Guillaume IGNACE
guillaume.ignace@sncf.fr
Occitanie / Toulouse
2, esplanade Compans Caffarelli
Immeuble Toulouse 2000 - Bât. E
31000 Toulouse Cedex

Occitanie / Montpellier
101, allée de Délos - BP 91242
34011 Montpellier Cedex 1

HAUTS-DE-FRANCE

Anne-Sophie DEMOLINS
anne-sophie.demolins@reseau.sncf.fr
100, boulevard de Turin
Tour de Lille
59777 Euralille

Pour en savoir plus :

WWW.SNCF-RESEAU.COM rubrique sécurité



FAUT-IL VRAIMENT EN FAIRE AUTANT ?

Aux passages à niveau,
respectez le code de la route.

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**



En partenariat avec :



TRAVERSEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

On recense aujourd'hui près de 15000 passages à niveau en France. Chaque année, on compte une centaine de collisions entraînant la mort de 15 à 30 personnes environ.

LES 4 CONDITIONS À RESPECTER POUR TRAVERSER UN PASSAGE À NIVEAU EN TOUTE SÉCURITÉ



- 1 Respectez la durée maximale de franchissement
Être en capacité de franchir un passage à niveau en 7 secondes maximum.
Attention aux véhicules longs et lourds !



- 2 Respectez la hauteur maximale de franchissement
Attention, distance plus importante que pour passer sous un pont car risque de création d'un arc électrique entre le fil haute tension et le haut du convoi.



- 3 Respectez les conditions de garde au sol



- 4 Respectez la largeur maximale de franchissement

**PRÉPAREZ VOTRE PARCOURS.
SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS, RAPPROCHEZ-VOUS DE LA PRÉFECTURE DE RÉGION OU DE SNCF RÉSEAU.**

LES BONS GESTES

Un train peut passer très peu de secondes après la fin de l'abaissement des barrières du passage à niveau.
Son temps de fermeture n'excède pas quelques minutes.
Le temps d'attente moyen d'un usager est de 1 minute.

Soyez attentif aux angles serrés entre route et voie ferrée : un mauvais positionnement peut engager le gabarit du véhicule et provoquer la fermeture de la barrière, surtout pour les cars et autocars.



Adaptez votre vitesse et cherchez à observer au plus tôt devant vous la signalisation routière du passage à niveau. La présence d'un passage à niveau est systématiquement annoncée par l'un de ces 2 panneaux.



Arrêtez-vous au feu rouge clignotant ou au stop
Et ne redémarrez que lorsque le feu est éteint et la barrière totalement relevée.



Ne vous engagez que si la route est dégagée
Respectez un intervalle suffisant avec le véhicule vous précédant.



Ne vous arrêtez jamais sur la voie ferrée
Ne prenez pas le risque de rester bloqué, ne passez pas de vitesse lors du franchissement du passage à niveau. Si nécessaire, défoncez la barrière cassable puis prévenez la SNCF grâce au téléphone (voir ci-contre)..

QUE FAIRE EN CAS D'IMMOBILISATION ?

ÉVITEZ IMPÉRATIVEMENT DE VOUS RETROUVER IMMOBILISÉ SUR LES VOIES. POUR CELA, RESPECTEZ LES RÈGLES DE SÉCURITÉ !

- 1 Dégagez le véhicule en enfonçant les barrières. Elles sont cassables.



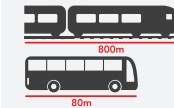
- 2 Évacuez toutes les personnes du véhicule bloqué sur les voies.



- 3 Utiliser le téléphone orange d'alerte à proximité du passage à niveau ou composez le numéro inscrit sur la pancarte pour prévenir directement l'agent SNCF de la gare la plus proche.



SUR LES RAILS LE DANGER EST PLUS RAPIDE QUE VOUS



À 90 km/heure il faut 800 m pour qu'un train s'arrête
La distance d'arrêt d'un train est 10 fois supérieure à celle d'un autocar/bus.